

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 04315
Numéro SIREN : 420 995 771
Nom ou dénomination : AJC IMMOBILIER

Ce dépôt a été enregistré le 19/07/2018 sous le numéro de dépôt 12914

Etats financiers

2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

SASU AJC IMMOBILIER

30 avenue de la Résistance

93340 RAINCY

APE : 6831Z-

Siret : 42099577100011

Cabinet YGEC

CABINET YGEC

*Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'ordre de PARIS*

93220 GAGNY

Tél. 01 75 91 60 98

Mail : yg@ygec.fr

Web : www.ygec.fr

 Sommaire

1. Etats de synthèse des comptes	1
Attestation d'Expert Comptable	3
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
Annexe	9
<i>Règles et méthodes comptables</i>	10
<i>Notes sur le bilan</i>	12
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	18
<i>Autres informations</i>	19
2. Détail des comptes	21
Bilan détaillé	22
Compte de résultat détaillé	26
3. Liasse fiscale	29

Etats financiers

2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etats de synthèse des comptes

Cabinet **Y&EC**

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 31/07/2016, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SASU AJC IMMOBILIER relatifs à l'exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 15 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	568 029
Chiffre d'affaires	359 583
Résultat net comptable (Bénéfice)	35 048

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à GAGNY
Le 03/04/2018

Yazid GUERBOUKHA
Expert-Comptable

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	3 250	3 054	196	258
Fonds commercial (1)	246 988		246 988	246 988
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	45 297	24 451	20 846	27 109
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 217		4 217	4 217
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	299 752	27 505	272 247	278 572
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	39 658		39 658	10 000
Autres créances	137 288		137 288	117 932
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	102 693		102 693	85 357
Charges constatées d'avance (3)	16 143		16 143	14 524
TOTAL ACTIF CIRCULANT	295 782		295 782	227 814
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	595 534	27 505	568 029	506 386
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	40 500	40 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 050	4 050
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	177 027	138 813
Report à nouveau	166 100	166 100
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	35 048	38 214
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	422 724	387 677
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	20 405	26 204
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 673	2 629
Dettes fiscales et sociales	57 074	56 916
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	65 152	32 962
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	145 304	118 709
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	568 029	506 386
(1) Dont à plus d'un an (a)	14 460	20 404
(1) Dont à moins d'un an (a)	130 844	98 305
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	359 583		359 583	351 834
Chiffre d'affaires net	359 583		359 583	351 834
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			1 500	965
Autres produits			108	3
Total produits d'exploitation (I)			361 191	352 802
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			169 115	172 455
Impôts, taxes et versements assimilés			5 214	2 955
Salaires et traitements			106 808	98 001
Charges sociales			32 273	29 207
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 326	4 576
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			1	
Total charges d'exploitation (II)			319 735	307 195
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			41 455	45 607
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			674	528
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			674	528
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-674	-528
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			40 782	45 079

Compte de résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	5 734	6 865
Total des produits (I+III+V+VII)	361 191	352 802
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	326 143	314 588
BENEFICE OU PERTE	35 048	38 214
(a) Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) Dont produits concernant les entités liées (4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Etats financiers

2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe

Cabinet **Y&EC**

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU AJC IMMOBILIER

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 568 029 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 35 048 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 03/04/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 7 105 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	246 988			246 988
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 590		1 340	3 250
Immobilisations incorporelles	251 578		1 340	250 238
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	7 664			7 664
- Matériel de transport	29 990			29 990
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 104		1 460	7 644
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	46 758		1 460	45 297
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	4 217			4 217
Immobilisations financières	4 217			4 217
ACTIF IMMOBILISE	302 553		2 800	299 752

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions				
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	1 340	1 460		2 800
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	1 340	1 460		2 800

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2017
Éléments achetés	246 987
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	246 988

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 332	63	1 340	3 054
Immobilisations incorporelles	4 332	63	1 340	3 054
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	7 664			7 664
- Matériel de transport	4 282	5 998		10 280
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 703	265	1 460	6 507
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	19 649	6 263	1 460	24 451
ACTIF IMMOBILISE	23 980	6 326	2 800	27 505

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 197 305 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	4 217		4 217
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	39 658	39 658	
Autres	137 288	137 288	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	16 143	16 143	
Total	197 305	193 088	4 217
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	39 658
Total	39 658

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 500,00 euros décomposé en 900 titres d'une valeur nominale de 45,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 145 304 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	20 405	5 945	14 460	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 673	2 673		
Dettes fiscales et sociales	57 074	57 074		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	65 152	65 152		
Produits constatés d'avance				
Total	145 304	130 844	14 460	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	5 799			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	2 529
Dettes provis. pr congés à payer	7 740
Charges sociales s/congés à payer	2 786
Etat - autres charges à payer	2 163
Total	15 218

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	16 143		
Total	16 143		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	359 583		359 583
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	359 583		359 583

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Etats financiers

2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des comptes

Cabinet **Y&EC**

Bilan détaillé

ACTIF

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
205000 - Concessions et droits similaires	3 250,00		3 250,00	4 590,00
280500 - Amortis. concess. & droits simil.		3 054,17	-3 054,17	-4 331,67
	3 250,00	3 054,17	195,83	258,33
Fonds commercial (1)				
207000 - Fonds commercial	48 783,68		48 783,68	48 783,68
207100 - FONDS GERANCE	198 204,12		198 204,12	198 204,12
	246 987,80		246 987,80	246 987,80
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
218100 - Instal.gales, agencet, aménagt.div.	7 663,86		7 663,86	7 663,86
218200 - Matériel de transport	29 990,00		29 990,00	29 990,00
218300 - Matériel de bureau	7 170,97		7 170,97	7 170,97
218400 - Mobilier	472,59		472,59	1 933,05
281810 - Amortis. instal. gales, agencet. div		7 663,86	-7 663,86	-7 663,86
281820 - Amortis. matériel de transport		10 279,91	-10 279,91	-4 281,91
281830 - Amortis. matér.bureau et informat.		6 034,83	-6 034,83	-5 769,83
281840 - Amortis. mobilier		472,59	-472,59	-1 933,05
	45 297,42	24 451,19	20 846,23	27 109,23
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
275000 - Dépôts et cautionnements	3 056,00		3 056,00	3 056,00
275100 - Dépôts	91,10		91,10	91,10
275120 - DEPOT MACHINE A AFFRANCHIR	1 070,00		1 070,00	1 070,00
	4 217,10		4 217,10	4 217,10
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	299 752,32	27 505,36	272 246,96	278 572,46
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				

Bilan détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Clients et comptes rattachés				
418100 - Clients - factures à établir	39 658,09		39 658,09	10 000,00
	39 658,09		39 658,09	10 000,00
Autres créances				
444000 - Etat - impôts sur les bénéfices	6 520,00		6 520,00	7 563,00
445610 - TVA RECUPERABLE				6 010,82
445670 - Crédit de TVA à reporter				3 000,00
445710 - TVA collectée	2,60		2,60	
445860 - TVA sur factures non parvenues	641,00		641,00	520,20
451000 - Groupe	130 124,07		130 124,07	100 838,32
	137 287,67		137 287,67	117 932,34
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
512000 - Banque	37 541,18		37 541,18	52 395,45
545000 - BANQUE GERANCE	65 152,17		65 152,17	32 961,63
	102 693,35		102 693,35	85 357,08
Charges constatées d'avance (3)				
486000 - Charges constatées d'avance	16 142,58		16 142,58	14 524,27
	16 142,58		16 142,58	14 524,27
TOTAL ACTIF CIRCULANT	295 781,69		295 781,69	227 813,69
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	595 534,01	27 505,36	568 028,65	506 386,15
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan détaillé

PASSIF

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital		
101300 - Capital souscrit-appelé, versé	40 500,00	40 500,00
	40 500,00	40 500,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
106110 - Réserve légale proprement dite	4 050,04	4 050,04
	4 050,04	4 050,04
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
106800 - Autres réserves	177 026,60	138 812,75
	177 026,60	138 812,75
Report à nouveau		
110000 - Report à nouveau (solde créditeur)	166 100,11	166 100,11
	166 100,11	166 100,11
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	35 047,58	38 213,85
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	422 724,33	387 676,75
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
164300 - EMPRUNT VOITURE	20 404,81	26 203,54
	20 404,81	26 203,54
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - Fournisseurs	144,00	708,59
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues	2 529,46	1 920,00
	2 673,46	2 628,59
Dettes fiscales et sociales		
421000 - Personnel - rémunérations dues	9 672,93	
425000 - Personnel - avances et acomptes	10,50	
428200 - Dettes provis. pr congés à payer	7 740,00	10 660,00
431000 - Sécurité sociale	15 474,00	13 946,00
437200 - Caisse de retraite Humanis	3 389,37	2 956,00
437300 - Caisse de Prevoyance Klesia	431,46	1 068,00

Bilan détaillé

	31/12/2017	31/12/2016
438200 - Charges sociales s/congés à payer	2 786,00	3 840,00
443100 - Taxe apprentissage CAP	746,00	656,00
443130 - ETAT FORMATION	724,80	1 201,20
445500 - Taxe sur C.A. à décaisser	7 265,00	7 235,00
445610 - TVA RECUPERABLE	61,14	
445710 - TVA collectée		9 852,74
445840 - TVA récupérée d'avance		3 834,03
445870 - TVA sur factures à établir	6 609,68	1 666,67
448600 - Etat - autres charges à payer	2 163,00	
	57 073,88	56 915,64
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
411310 - GEST LOC	65 152,17	32 961,63
	65 152,17	32 961,63
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	145 304,32	118 709,40
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	568 028,65	506 386,15
(1) Dont à plus d'un an (a)	14 459,99	20 404,00
(1) Dont à moins d'un an (a)	130 844,33	98 305,40
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat détaillé

	France	Exportations	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
706000 - Hono Transactions	84 158,35		84 158,35	68 668,27
706100 - Hono Gérance	209 337,36		209 337,36	230 611,43
706200 - Hono Locations	66 086,94		66 086,94	52 554,40
	359 582,65		359 582,65	351 834,10
Chiffre d'affaires net	359 582,65		359 582,65	351 834,10

	31/12/2017	31/12/2016
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
791000 - Transfert de charges d'exploitation	1 500,00	965,08
	1 500,00	965,08
Autres produits		
758000 - Produits divers gestion courante	107,97	3,00
	107,97	3,00
Total produits d'exploitation (I)	361 190,62	352 802,18
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)		
604100 - PRESTATIONS HUNI	109 999,92	109 999,92
606100 - Achats fournitures non stockable	1 107,43	1 128,91
606130 - Fournitures gaz	1 251,42	957,76
606200 - PETITS ACHATS	1 018,10	1 341,63
606400 - Achats fournitures administratives	2 600,25	3 086,00
613200 - Locations immobilières	10 425,94	10 423,56
613500 - Locations mobilières	2 504,01	2 586,21
615000 - Entretien et réparations		120,00
615600 - Maintenance		1 177,28
615610 - ENTRETIEN VOITURE	273,66	1 979,95
616000 - Primes d'assurance	527,18	558,78
616100 - Assurances multirisques		2 528,00
616300 - Assurance matériel de transport	1 366,64	1 035,93
622600 - Honoraires	2 500,00	3 160,00
622800 - Rémun. & Honoraires divers	45,48	104,63
623100 - Annonces et insertions	11 218,42	9 102,58
623800 - Divers (pourboires, dons courants)	204,61	785,46
625100 - Voyages et déplacements	7 267,31	8 823,84
625700 - Réceptions	803,54	797,55
626100 - Affranchissements	7 596,85	7 284,62
626300 - Téléphone	4 287,23	3 600,19
627000 - Services bancaires et assimilés	1 128,51	1 342,15
628100 - Cotisation CGA	2 988,00	530,00
	169 114,50	172 454,95
Impôts, taxes et versements assimilés		
631200 - Taxe d'apprentissage	746,00	114,00

Compte de résultat détaillé

	31/12/2017	31/12/2016
631300 - Formation continue (Trésor)	654,00	530,00
633300 - Formation continue (organisme)	604,00	357,60
635110 - Contribut° économique territoriale	1 047,00	992,00
635140 - Taxes sur les véhicules sociétés	2 163,00	433,00
637000 - IMPOTS - DIVERS		528,42
	5 214,00	2 955,02
Salaires et traitements		
641100 - Salaires appointements	95 598,92	87 178,54
641200 - Congés payés	1 553,81	988,77
641210 - Provision Congés Payés	-2 920,00	1 849,00
641300 - Primes et gratifications	11 075,44	8 284,77
641700 - Avantages en nature	1 500,00	
641800 - Salaires provisionnés		-300,00
	106 808,17	98 001,08
Charges sociales		
645100 - Cotisations à l'URSSAF	28 073,29	22 853,26
645200 - Cotisations aux mutuelles	102,09	
645300 - Cotisations aux caisses de retraite	554,53	
645310 - Cotisations retraites (cadres)	499,80	176,07
645320 - Cotisations retraites (salariés)	6 160,79	5 642,45
645330 - Cotisations Prévoyance	1 127,31	1 706,18
645400 - Cotisations Pôle Emploi	3 913,86	3 980,53
648000 - Autres charges de personnel		-111,00
648210 - Provision Chg. Soc sur CP	-1 054,00	580,00
649000 - Crédit d'impôt compétitivité entrep	-7 105,00	-5 620,00
	32 272,67	29 207,49
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
681110 - Dot. amort. s/immobil. incorporel.	62,50	62,50
681120 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	6 263,00	4 513,77
	6 325,50	4 576,27
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		
658000 - Charges diverses gestion courante	0,61	0,10
	0,61	0,10
Total charges d'exploitation (II)	319 735,45	307 194,91
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	41 455,17	45 607,27
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total produits financiers (V)		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		

Compte de résultat détaillé

	31/12/2017	31/12/2016
Intérêts et charges assimilées (4)		
661160 - Intérêts sur emprunts et dettes	673,59	528,42
	673,59	528,42
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total charges financières (VI)	673,59	528,42
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-673,59	-528,42
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	40 781,58	45 078,85

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
695000 - Impôts sur les bénéfices	5 734,00	6 865,00
	5 734,00	6 865,00
Total des produits (I+III+V+VII)	361 190,62	352 802,18
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	326 143,04	314 588,33
BENEFICE OU PERTE	35 047,58	38 213,85
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Etats financiers

2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Liasse fiscale

Cabinet Y&EC

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2018

Exercice ouvert le	01/01/2017	et clos le	31/12/2017	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 <i>quinquies</i> C), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-2 <i>quinquies</i> C), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:				Adresse du siège social :	
SASU AJC IMMOBILIER				30 avenue de la Résistance	
SIRET		4 2 0 9 9 5 7 7 1 0 0 0 1 1		93340 RAINCY	
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:	
30 avenue de la Résistance					
93340 RAINCY					

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
			SIRET		

B ACTIVITE					
Activités exercées		Agences immobilières		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33,1/3 %		Bénéfice imposable à 28%	
		Bénéfice imposable à 15 %		58	
		38 120		Déficit 0	
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %				Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %	
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long teme imposables à 0%	
				PV exonérées art. 238quindecies	

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines	
				Pôle de compétitivité	
Entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i>		Zones franches d'activités art. 44 <i>quaterdecies</i>		Autres dispositifs	
				Zone de Restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :					
Dans le secteur productif, art. 244 quater W			Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X		

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%					

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée . Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Viseur conventionné		Visa : CGA	
Nom, adresse, téléphone, Télécopie			
- du professionnel de l'expertise comptable : SASU CABINET YGEC			
62 Ter rue Aristide Briand 93220 GAGNY			
Tél : 01 75 91 60 98			
- du conseil :			
Tél :			
- de l'association agréée :			
Tél :			
- N° d'agrément de l'AA :			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise										SASU AJC IMMOBILIER										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*										12																			
Adresse de l'entreprise										30 avenue de la Résistance 93340 RAINCY										Durée de l'exercice précédent*										12																			
Numéro SIRET*										42099577100011										Néant										*																			
																				Exercice N clos le,										31/12/2017																			
										Brut										Amortissements, provisions										Net																			
										1										2										3																			
Capital souscrit non appelé										(I) AA																																							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *								AB										AC																													
		Frais de développement *								CX										CQ																													
		Concessions, brevets et droits similaires								AF										3 250										AG										3 054 195									
		Fonds commercial (1)								AH										246 987										AI										246 987									
		Autres immobilisations incorporelles								AJ																				AK																			
		Avances et acomptes sur immobilisa-tions incorporelles								AL																				AM																			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains								AN																				AO																			
		Constructions								AP																				AQ																			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels								AR																				AS																			
		Autres immobilisations corporelles								AT										45 297										AU										24 451 20 846									
		Immobilisations en cours								AV																				AW																			
		Avances et acomptes								AX																				AY																			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence								CS																				CT																			
		Autres participations								CU																				CV																			
		Créances rattachées à des participations								BB																				BC																			
		Autres titres immobilisés								BD																				BE																			
		Prêts								BF																				BG																			
		Autres immobilisations financières*								BH										4 217										BI										4 217									
TOTAL (II)										BJ										299 752										BK										27 505 272 246									
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements								BL										BM																													
		En cours de production de biens								BN										BO																													
		En cours de production de services								BP										BQ																													
		Produits intermédiaires et finis								BR										BS																													
		Marchandises								BT										BU																													
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes								BV										BW																													
		Clients et comptes rattachés (3)*								BX										39 658										BY										39 658									
		Autres créances (3)								BZ										137 287										CA										137 287									
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé								CB										CC																													
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)								CD										CE																													
Comptes de régularisation	Disponibilités								CF										102 693										CG										102 693										
	Charges constatées d'avance (3)*								CH										16 142										CI										16 142										
	TOTAL (III)								CJ										295 781										CK										295 781										
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)								CW																																								
	Primes de remboursement des obligations (V)								CM																																								
	Ecart de conversion actif* (VI)								CN																																								
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)										CO										595 534										1A										27 505 568 028									
Renvois : (1) Dont droit au bail :										(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :										CP										(3) Part à plus d'un an										CR									
Clause de réserve de propriété :*										Immobilisations :										Stocks :										Créances :																			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise			SASU AJC IMMOBILIER		Néant ☐ *	
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 500)				DA	40 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)				DC	
	Réserve légale (3)				DD	4 050
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)				DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)				DG	177 026
	Report à nouveau				DH	166 100
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	35 047
	Subventions d'investissement				DJ	
	Provisions réglementées *				DK	
	TOTAL (I)				DL	422 724
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM
Avances conditionnées				DN		
TOTAL (II)				DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	
	Provisions pour charges				DQ	
	TOTAL (III)				DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS	
	Autres emprunts obligataires				DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	20 404
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)				DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	2 673
	Dettes fiscales et sociales				DY	57 073
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ	
	Autres dettes				EA	65 152
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB	
TOTAL (IV)				EC	145 304	
Ecart de conversion passif* (V)				ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	568 028	
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
				Ecart de réévaluation libre	1D	
				Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	130 844
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU AJC IMMOBILIER										Néant ☐ *	
				Exercice N							
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *			FD		FE		FF			
				FG	359 582	FH		FI	359 582		
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	359 582	FK		FL	359 582		
	Production stockée*							FM			
	Production immobilisée*							FN			
	Subventions d'exploitation							FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)							FP	1 500		
	Autres produits (1) (11)							FQ	107		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	361 190		
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS		
Variation de stock (marchandises)*							FT				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	169 114			
Impôts, taxes et versements assimilés*							FX	5 214			
Salaires et traitements*							FY	106 808			
Charges sociales (10)							FZ	32 272			
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations { – dotations aux amortissements* – dotations aux provisions*							GA	6 325	
									GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*							GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions							GD		
Autres charges (12)							GE				
Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	319 735			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	41 455			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)							GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)							GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM			
	Différences positives de change							GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO			
	Total des produits financiers (V)							GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	673		
	Différences négatives de change							GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT			
	Total des charges financières (VI)							GU	673		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(673)			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	40 781			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise										SASU AJC IMMOBILIER		Néant ☐ *	
												Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)												HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise										(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *										(X)	HK	5 734	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	361 190		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	326 143		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)												HN	35 047
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme									HO		
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									HY		
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier									IG		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									HP		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									HQ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									1H		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)									1J		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									1K		
	(6ter)	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									HX		
	(9)	Dont transferts de charges									RC		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)									RD		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A1	1 500	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A2		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives									A3		
	(13)	obligatoires									A4		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N		
											Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 8 avec les données saisies ci-dessous ☒

Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature ☐

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
TOTAL				
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue	biens			
	services			
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
TOTAL				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

Désignation de l'entreprise **SASU AJC IMMOBILIER**Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I						CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II						KD	251 577	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	7 663	KW		KX	
		Matériel de transport*					KY	29 990	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	9 104	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes						LK		LL		LM	
	TOTAL III						LN	46 757	LO		LP	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T
Autres participations						8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières						1T	4 217	1U		1V		
TOTAL IV						LQ	4 217	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							ØG	302 552	ØH		ØJ	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4	
				par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV	1 340	LW	250 237	1X
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	7 663	MO
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	29 990	MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	1 460	MT	7 643	MU
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF
	TOTAL III		IY		NG	1 460	NH	45 297	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW
	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	4 217	2G
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	4 217	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	2 800	ØL	299 752	ØM

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU AJC IMMOBILIER												Néant ☐ *							
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CY				EL				EM				EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II				PE	4 331			PF	62			PG	1 340			PH	3 054		
Terrains				PI				PJ				PK				PL			
Constructions	Sur sol propre			PM				PN				PO				PQ			
	Sur sol d'autrui			PR				PS				PT				PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions			PV				PW				PX				PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ				QA				QB				QC			
Autres	Inst. générales., agencements, aménagement divers			QD	7 663			QE				QF				QG	7 663		
	immobilisations corporelles	Matériel de transport			QH	4 281			QI	5 998			QJ				QK	10 279	
Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL	7 702			QM	265			QN	1 460			QO	6 507			
Emballages récupérables et divers			QP				QR				QS				QT				
TOTAL III				QU	19 648			QV	6 263			QW	1 460			QX	24 451		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				ØN	23 980			ØP	6 325			ØQ	2 800			ØR	27 505		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																	
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6					
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1					
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8					
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6					
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4					
Ins. gales, agenc et am. des const.		S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2					
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9					
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7					
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5					
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3					
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1					
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8					
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL							NM							NO			
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV					
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW					Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY					Total général non ventilé (NW-NY)		NZ			
CADRE C																			
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice				Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunt à étaler										Z9					Z8				
Primes de remboursement des obligations										SP					SR				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU AJC IMMOBILIER										Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1			A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL			UM			UN		
	Prêts (1) (2)				UP			UR			US		
	Autres immobilisations financières				UT	4 217		UV			UW	4 217	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA								
	Autres créances clients				UX	39 658		39 658					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO)				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	6 520		6 520					
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	643		643					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)				VC	130 124		130 124					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR								
	Charges constatées d'avance				VS	16 142		16 142					
	TOTAUX				VT	197 305		VU	193 088		VV	4 217	
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD								
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligataires (1)				7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG									
		à plus d'1 an à l'origine		VH	20 404		5 944		14 459				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A									
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	2 673		2 673						
Personnel et comptes rattachés				8C	17 423		17 423						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	22 080		22 080						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	13 935		13 935						
	Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	3 633		3 633						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J									
Groupe et associés (2)				VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	65 152		65 152						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ									
Produits constatés d'avance				8L									
TOTAUX				VY	145 304		VZ	130 844		14 459			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ			(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	5 798		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SASU AJC IMMOBILIER										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31/12/2017					
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	35 047				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		{ de l'exploitant ou des associés								WB						
			{ de son conjoint				moins part déductible*				à réintégrer :		WC				
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	2 338		XE	4 501					
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF			Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	2 163								
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA			{ Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB									
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			XW						
	Amendes et pénalités		WJ			Charges financières (art. 212 bis) *		XZ									
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*												XY				
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)												I7				
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ – imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								I8						
			{ – imposées au taux de 0 %								ZN						
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		{ – Plus-values nettes à court terme								WN						
			{ – Plus-values soumises au régime des fusions								WO						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)												XR					
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)		SU			Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW			WQ					
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8								
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y1					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3					
										TOTAL I		WR	39 548				
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *												WT					
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)												WU					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ – imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								WV						
			{ – imposées au taux de 0 %								WH						
			{ – imposées au taux de 19 %								WP						
			{ – imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW						
			{ – imputées sur les déficits antérieurs								XB						
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6						
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ						
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		{ Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A							XA						
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.												ZY				
	Majoration d'amortissement*												XD				
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)		K9			Entreprises nouvelles 44 sexies		L2			Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5			XF	
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)		L6			Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3			Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA			
Zone franche urbaine –TE (44 octies, octies A)		ØV			Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		1F			Zone franche d'activité (44 quaterdecies)		XC					
						Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC							
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)												XS					
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9			Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI			XG	1 371				
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y2					
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH	1 371				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :							{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	38 177							
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*									ZL								
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*																	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)									XN	38 177		XO					

II - DEDUCTIONS DIVERSES

[illegible]

Désignation de l'entreprise SASU AJC IMMOBILIER			Néant ☐ *			
I. SUIVI DES DÉFICITS						
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4			
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5			
Déficits reportables (différence K4-K5)			K6			
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ			
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK			
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES						
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT	(3 974)		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT						
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI *			ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *						
			8X		8Y	
			8Z		9A	
			9B		9C	
Provisions pour dépréciation *						
			9D		9E	
			9F		9G	
			9H		9J	
Charges à payer						
			9K		9L	
			9M		9N	
			9P		9R	
			9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN		YO	
			↓		↓	
			ligne WI		ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

**ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
(art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)**

xu

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise SASU AJC IMMOBILIER										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			0C	166 100			AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves		ZB		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			0D	38 213				ZD	38 213			
	Prélèvements sur les réserves			0E					ZE				
									ZF				
	TOTAL I			0F	204 313				TOTAL II (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG	166 100	
										ZH	204 313		
RENSEIGNEMENTS DIVERS												Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail						J7			YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier									YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus									YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance									YT	109 999		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois						J8			XQ	12 929		
	- Personnel extérieur à l'entreprise									YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									SS	2 545		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles						ES	2 988		ST	43 639		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052									ZJ	169 114		
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE									YW	1 047		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers						ZS			9Z	4 167		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052									YX	5 214		
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée									YY	76 923		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ	34 433		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 2017) *									0B	4		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *									0S			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *									ZK			
	- Numéro du centre de gestion agréé *			XP				- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG			
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies									RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA			Plus-values à 15%	JK			Plus-values à 0%	JL		
						Plus-values à 19%	JM			Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD			Plus-values à 15%	JN			Plus-values à 0%	JO		
						Plus-values à 19%	JP			Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH			N° SIRET de la société mère du groupe		JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SASU AJC IMMOBILIER

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1	MAJ SITE INTERNET ALLIER 01/01/2012	1 340	1 340		
	2	LAMPES 01/11/1995	76	76		
	3	SIEGE 01/11/1995	152	152		
	4	MEUBLE CLASSEUR 01/11/1995	152	152		
	5	BUREAU BRUNEAU 10/10/2000	1 079	1 079		
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente ⑦			Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
					19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨							
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩			(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU AJC IMMOBILIER		Néant ☐ *																					
Exercice ouvert le : 01/01/2017		et clos le : 31/12/2017		Durée en nombre de mois 12																			
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :																							
I	Chiffre d'affaires de référence CVAE																						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	359 582																		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				OK																			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante				OL																			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT																			
TOTAL 1				OX	359 582																		
II	Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																						
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	107																		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE																			
Subventions d'exploitation reçues				OF																			
Variation positive des stocks				OD																			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	1 500																		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT																			
TOTAL 2				OM	1 607																		
III	Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																						
Achats				ON																			
Variation négative des stocks				OQ																			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	156 184																		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.				OS																			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ																			
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW																			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU																			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9																			
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité courante				OY																			
TOTAL 3				OJ	156 185																		
IV	Valeur ajoutée produite																						
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3				OG	205 005																		
V	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).				SA	205 005																		
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE																							
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.																							
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE		EV	X																				
Chiffre d'affaires de référence CVAE				GX	359 582																		
Effectifs au sens de la CVAE				EY	4																		
Période de référence		GY	0	1	/	0	1	/	2	0	1	7	GZ	3	1	/	1	2	/	2	0	1	7
Date de cessation													HR			/			/				
VI	Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs																						
Effectifs moyens du personnel				YP	4																		
Dont apprentis				YF																			
Dont handicapés				YG																			
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL																			

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1

(1)

Néant

*

EXERCICE CLOS LE

31/12/2017

N° SIRET

4 2 0 9 9 5 7 7 1 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SASU AJC IMMOBILIER

ADRESSE (voie)

30 avenue de la Résistance

CODE POSTAL

93340

VILLE

RAINCY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 900

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

EURL

Dénomination

HUNI

N° SIREN (si société établie en France)

528731912

% de détention

100.00

Nb de parts ou actions

900

Adresse :

N°

30

Voie

avenue de la Resistance

Code Postal

93340

Commune

RAINCY

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

AJC IMMOBILIER

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 40 500 EUROS
SIEGE SOCIAL / 30 AVENUE DE LA RESISTANCE
93340 LE RAINCY (SEINE SAINT DENIS)
420995771 RCS BOBIGNY

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE **EN DATE DU 22 juin 2018**

L'an deux mille dix-Huit,

Et le vingt-deux juin, à dix-huit heures ,

Les actionnaires de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation faite par le président, par lettre simple en date du 02 juin 2018.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Représenté par son représentant légal, préside la séance en sa qualité de président de la société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le président, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent les 900 actions composant le capital.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- les copies des lettres de convocation,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2017
- le rapport de gestion du président,
- le tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices,
- le texte des résolutions proposées.

Puis Monsieur le président déclare que l'inventaire, mes comptes annuels, le rapport de gestion du président, le liste des actionnaires, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport de gestion du président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- Approbation des comptes annuels et des éventuelles conventions,
- Quitus au président,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses.

Monsieur le président donne lecture du rapport de gestion du président. Enfin il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demeurant la parole, Monsieur le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :



PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du président, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2017 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter 35 048 euros sur le résultat de l'exercice 2017 au compte autre réserves.

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du code général des impôts, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes par action pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

<u>Exercice</u>	<u>Dividendes</u>
31 décembre 2016	NEANT
31 décembre 2015	NEANT
31 décembre 2014	NEANT

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de distribuer des dividendes de la manière suivante :

- dividende total revenant aux actionnaires : 130 500 euros par prélèvement sur le report à Nouveau ;

Le dividende à répartir au titre de l'exercice est fixé à 145€ par action.

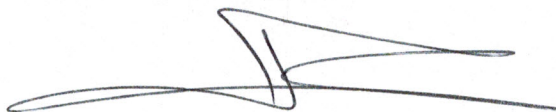
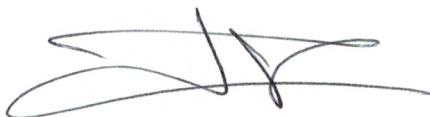
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par le président et un actionnaire.

Le président

Un actionnaire

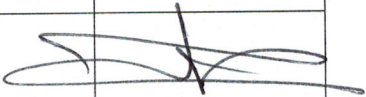


AJC IMMOBILIER

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 40 500 EUROS
SIEGE SOCIAL / 30 AVENUE DE LA RESISTANCE
93340 LE RAINCY (SEINE SAINT DENIS)
420995771 RCS BOBIGNY

FEUILLE DE PRESENCE

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 JUIN 2018

Actionnaire	Actions*	Voix	Mandataire	Signature
HUNI 30 avenue de la résistance LE RAINCY	900 PP	900		
TOTAL Sur les 900 actions Composant le capital social				

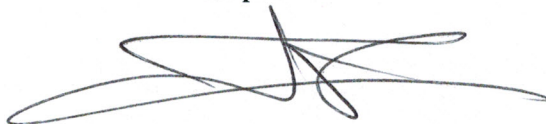
Le soussigné certifie exacte la feuille de présence faisant apparaître que les actionnaires, présents ou représentés, totalisent 900 actions ayant droit de vote, auxquelles sont attachées 900 voix.

A la présente sont annexés :

- 0 pouvoirs,
- 0 formulaires de vote par correspondance.

* PP = pleine propriété, US = usufruit, NP = nue-propriété

Le président



AJC IMMOBILIER

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 40 500 EUROS
SIEGE SOCIAL / 30 AVENUE DE LA RESISTANCE
93340 LE RAINCY (SEINE SAINT DENIS)
420995771 RCS BOBIGNY

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

Présentation des états financiers

Les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, tant au niveau de la présentation des comptes qu'à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un **chiffre d'affaires qui s'est élevé à 359 383 € contre 351 834 € pour l'exercice précédent**, soit une légère progression de l'activité.

Le résultat d'exploitation : 35 048 €.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Le développement du chiffre d'affaires constaté au cours de l'exercice écoulé, ainsi que les résultats dégagés, nous pousse à devoir augmenter notre activité afin de faire perdurer notre entreprise tout en continuant à veiller au maintien des frais fixes de gestion à leur juste niveau

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan.



Activité de la société en matière de recherche et développement

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Prises de participations

Aucune prise de participation au cours de l'exercice.

Proposition d'affectation du résultat

Sur le résultat de l'exercice 2017 : 35 048 euros

La totalité du résultat de l'exercice 2017 soit la somme de 35 048 euros sera affecté au compte « autres réserves »

Proposition de distribution de dividendes

Sur le « Report à Nouveau », la présidence propose d'effectuer une distribution de dividendes d'un montant de 130 500€

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribués sont tous éligibles à l'abattement du résultat, précisant l'origine des sommes dont la distribution est envisagée.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes et d'avoir fiscal pour les trois exercices précédents, ont été, par action, les suivantes :

<u>Exercice</u>	<u>Dividendes</u>
31 décembre 2016	NEANT
31 décembre 2015	NEANT
31 décembre 2014	NEANT

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 du code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément.

Le président _____

